

Commission exécutive des 16 et 17 janvier 2019

Motion

La France traverse une crise à la fois sociale, démocratique, territoriale et environnementale dont le mouvement des « gilets jaunes » est un des révélateurs.

Des fins de mois de plus en plus difficiles, un chômage élevé, des pensions amputées et une fiscalité favorisant les plus riches sont les principaux ferments de la crise sociale.

En ignorant les organisations syndicales, les associations et autres corps intermédiaires, en affichant son mépris des classes populaires, le président de la République est le premier responsable de la crise démocratique.

Ce mouvement, même si les revendications sont multiples et parfois contradictoires, même s'il est quelquefois l'occasion d'actions violentes que nous condamnons, est, avant tout, porteur d'une très forte demande de justice sociale.

En refusant de prendre en compte les mouvements sociaux, face à une mobilisation soutenue par une majorité de la population, le gouvernement persiste dans sa politique. Il ne répond quasiment à aucune des revendications tant en terme de pouvoir d'achat que de fiscalité et de services publics. L'accentuation de la répression et la mise en œuvre d'un débat tronqué ne peuvent constituer une réponse valable.

Alors que les 1 % les plus riches verront leur pouvoir d'achat progresser de 6 % en 2019, celui des retraités aura reculé de 3 %.

Nombreux sont les retraités qui participent au mouvement des « gilets jaunes », pour l'essentiel, sur la base des revendications que nous défendons depuis des années.

Les mobilisations ont contraint le gouvernement à annuler la hausse de la CSG de 1,7 points pour 3 millions de retraités.

Malgré ce recul, une étape nouvelle dans l'appauvrissement des retraités vient d'être franchie par le gouvernement. La hausse de la CSG en 2018, la désindexation des pensions en 2018 et 2019 ainsi que celle prévue pour 2020 aboutiront à une baisse de pouvoir d'achat de l'ordre de 6 %. La fin de toute règle de revalorisation des pensions ne peut qu'accélérer cet appauvrissement.

La FGR-FP rappelle fermement que la pension de retraite n'est pas une allocation sociale mais un droit lié au travail et que son évolution doit être liée à celle des salaires.

Pendant l'année 2019 nous devons aussi nous mobiliser pour la défense de notre système social solidaire. La réduction du budget de la Sécurité sociale par les diminutions des cotisations sociales ainsi que le rôle privilégié attribué aux complémentaires-santé ne sont pas acceptables.

En matière fiscale se pose, avec acuité, la question d'une mise place d'une véritable politique de justice fiscale et sociale, outil incontournable pour une meilleure répartition des richesses.

Par ailleurs la FGR-FP réaffirme son attachement aux principes de la loi de 1905 sur la laïcité et aux valeurs de solidarité.

Tout au long de l'année 2018, malgré les manifestations largement unitaires du 15 mars, du 14 juin, du 18 octobre et du 18 décembre à l'initiative du Groupe des 9, le président de la République et le gouvernement restent sourds aux revendications des retraités et refusent toujours de recevoir leurs représentants.

La FGR-FP appelle ses sections départementales et ses adhérents à participer massivement dans l'unité la plus large

- à la poursuite et l'amplification du débat avec les actifs et retraités sur le statut du retraité et de la pension de retraite
- aux réunions publiques dans les départements et rencontres avec les parlementaires locaux
- à la journée nationale d'actions et de manifestations le 31 janvier

FGR-FP